

La liste des lauréats de notre Concours duplus Gracieux Sourire

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

- 2200 Mme MERLIN-PASSECO Joseph, Grande Rue, à BERRE.
- 2210 M. MAOUD Fiermond, rue Jean Bart, 134, à WASQUEHAL.
- 2216 Mlle VAN LEEUWEN Alice, rue de Lille, 340 bis, à SAINT-ANDRE.
- 2220 M. CARPENTIER Fernand, rue Léon Gambetta, 251, à LILLE.
- 2226 M. ROBITAIL Maurice, place St-Antoine, 26, Fosse n. 9, à LENS.
- 2230 M. DESBOIS Adolphe, rue Francoise, à BOURGHELLES.
- 2236 M. PENNEL Henri, rue Carnot, 17, à MONGEN-BARCEUL.
- 2240 M. RENARD Charles, rue Mollat, 12, à LILLE.
- 2246 Mme DECAMPS Jeanne, rue Nationale, 24, à BILLY-MONTIGNY.
- 2250 Mmes ALBERT DAVIN, rue des Lilas, 12, à HALLIGNOY.
- 2256 M. CARPENTIER Arthur, rue Gueude, cité des 80, n. 8, à LIEVIN.
- 2260 M. DANLOU Gustave, avenue Juste MONIER, 7, à HABONNE.
- 2266 M. DINAUT Daniel, rue Jean Jaurès, 25, à DOUCHY.
- 2270 M. MAHEU Philéas, rue de Perne, 65, à ARUAU.
- 2276 Mme ELWENBERGE Germaine, rue Saint-Berlin, 52, à SAINT-OMER.
- 2280 Mme DURIBRE Pauline, rue Carnot, 22, à MARCO-EN-BARCEUL.
- 2286 M. QUIERE André, rue de Roubaix-Barres, 37, à MAROÏ-EN-BARCEUL.
- 2290 M. VAN DE WALLE Jules, rue Saint-Gabriel, 40, à LILLE.
- 2296 Mlle BALENGHIER Zélie, rue de Gandon, 11, à ANNAPPES.
- 2300 M. MERSMAN Maurice, rue de Oshom, 23, à LYS-LEZ-LANNOY.
- 2306 Mme LEBEVRE Lucienne, avenue Lacroix, 10, à LOMME.
- 2310 Mme WAUCHEUX Pauline, rue Vitoire, coeur Départ, 4, à BRUY-EN-ESCAUT.
- 2316 M. DELVAL Germaine, chiffonnier, rue d'Artois, 96 bis, à LILLE.
- 2320 Mme ROUHART Eugénie, ménagère, rue Saint-Victor, 9, à LA MADELEINE.
- 2326 M. KNOCKAERT Julien, rue Aux Jolies, 292, à HOULLIER.
- 2330 M. WATEL Marcel, place Saint-Léonard, 10, à LENS.
- 2336 Mlle DEBARDE Jeanette, rue Ferdinand Desbarprey, 41, à HAVELUY.
- 2340 M. OUDARD Charles, rue Maxime, 37, à LILLE.
- 2346 M. ROLAND Noël, rue de Douai, 98 ter, à DENAIN.
- 2350 M. VENDEVILLE Jean, rue Jean Jaurès, 57, à BULLY-MINES.
- 2356 Mme VANDENBERGHE Berthe, rue Rastin, 10, à LILLE.
- 2360 M. VANDENBERGHE Léon, 6, place Déliat, 6, à LILLE.
- 2366 M. ANDRÉ René, rue de Pont-Neuve, 15, à FIVES-LILLE.
- 2370 M. DUPONT Gaston, rue d'Isbergues, 25, à BRUY-EN-ARTOIS.
- 2376 M. MOUGHER Eugène, avenue Justes, 20, à LA MADELEINE.
- 2380 M. ROMET Marie-Louise, rue Nationale, 66, à BUSIGNY.

Ce dernier lauréat a donné le chiffre de 25.402 comme réponse à la question subsidiaire; différence avec 13.115, nombre de réponses parvenues : 19.713.

Tra demain, la suite de la liste des heureux gagnants.

Les gagnants peuvent retirer leurs prix dans les bureaux du « Réveil du Nord », 288, rue de Paris, à Lille. Rappelons, à ce sujet, le texte de l'article 9 du Règlement, disant :

- « La liste des prix représente une valeur de 154.500 francs. Les prix seront à la disposition des gagnants en nos bureaux, à Lille, 165, rue de Paris, dès la publication des résultats du concours dans nos colonnes.
- « Il offrira aux concurrents de justifier de leur identité pour les y réclamer.
- « Les frais d'envoi seront à la charge des bénéficiaires qui demanderont l'expédition de leurs prix ».

UN MINEUR ECRASE PAR UNE LOCOMOTIVE A ESCAUDAIN

Vers 21 h. 15, M. Narcisse Monier, 26 ans, mineur à Escandain, se rendant à son travail, traversait le passage à niveau 84, rue de Baudouin, quand survinrent deux machines haut-le-pied.

M. Monier ne put les éviter : il fut rayé par les rails et grièvement blessé.

Les machines s'arrêtèrent et l'ouvrier mineur fut placé sur l'une d'elles et transporté à la gare d'Escandain où il reçut les soins de M. le docteur Laurette qui constata une fracture du crâne et diverses blessures.

Monier fut transporté à l'Hôtel-Dieu de Valenciennes où il succomba peu de temps après son admission.

Il laisse une veuve et un enfant.

EN DERNIERE PAGE

LE GIGANT

CONNES NOUVELLES POUR 1930

FEUILLETON DU 1^{er} JANVIER 1930. — N° 48

Le mendiant du bois noir

On pardonnera à un homme comme toi d'être le fils d'un ouvrier. On ne lui pardonnerait pas d'être le fils de Wyoming, d'un vieux fou, d'un opiomane !...
— Mon père ! s'écria René en éclatant en sanglots.
— Si, si... je dis bien, d'un vieux fou, d'un opiomane. Ah ! je me connais, va ! C'est la drogue, la terrible drogue qui a fait de moi ce que je suis : un vieillard déseigné, alors que j'ai cinquante ans à peine ! Mais je ne regrette rien. L'opium me donne et m'a donné des extases, des visions, des rêves que l'existence était incapable de me dispenser !. C'est ma faute à moi d'aimer cette femme, qui est ici, cette femme adorablement belle, mon chef-d'œuvre !, puisque je me sens incapable de l'aimer autrement !. Après sa mort tu seras riche, car tu seras mon héritier : j'ai d'immenses propriétés dans les Indes... en attendant, il faut que tu sois sérieux, il faut que tu épouses Madeleine Gatté, parce que... parce que... elle sera riche, un jour, elle aussi... et puis... parce que j'ai d'autres raisons, impératives, obligatoires, pour m'en aller.

Un mineur polonais victime d'une lâche agression, à Harnes

Deux de ses compatriotes le frappèrent cruellement à coups de pied et de poing. Ils ont été mis en état d'arrestation

Ne se plaisant plus chez les époux Kusnierak où il était en pension, le mineur polonais André Zygmunt, âgé de 26 ans, domicilié actuellement chez les époux Andryszewski, rue de Salomon à Harnes, les quitta en bons termes, mais continua à entretenir de cordes relations avec eux.

Kusnierak qui après bien des efforts ne réussit pas à faire revenir sur sa décision son ex-pensionnaire, lui en garda rancune, devint brutal à son égard et le menaça même à plusieurs reprises de lui faire son affaire.

Lâche agression

Samedi dernier, vers 23 h. 30, ayant terminé sa tournée à la fosse 21 des Mines de Courrières où il est occupé, Zygmunt se disposait à rentrer à sa pension lorsque arrivé rue de Constantinople, il fut arrêté par un pensionnaire de Kusnierak, le mineur Jean Mysiaski. Celui-ci sortant tout à coup de la poche un venin tout puissant, jeta dans les yeux de Zygmunt, puis à l'aide du même objet lui porta un violent coup sur l'œil gauche. Quant à Mysiaski, il se précipita sur Zygmunt, le saisit par le cou et le menaça de le tuer. Zygmunt fut renversé sur le sol : Kusnierak et Mysiaski s'acharnèrent sur lui les pieds et les poings joints. Les deux hommes criblèrent la figure de coups de pied et de poing, puis, le laissant pour mort, s'enfuyirent.

Revenu à lui, Zygmunt se releva et regagna tant bien que mal son domicile. Les époux Andryszewski, ses logeurs actuels, le reçurent avec empressement. Après une nuit de souffrance, on fit passer M. le docteur Leclerc qui vint prodiguer ses soins à Zygmunt et lui délivra un certificat médical prescrivant une inoppression chirurgicale mais refusant, sans complications toujours à redouter.

Les coupables sont arrêtés

De leur côté, les gendarmes de Lens, prévenus, couvrirent rapidement les deux auteurs de la lâche agression. Ils les arrêtèrent et les conduisirent à la prison de Valenciennes. Les deux hommes, Jean Mysiaski, 22 ans et son logeur André Kusnierak, 22 ans, tous deux mineurs, furent interrogés par le procureur de Valenciennes.

Interrogés les deux auteurs de cette lâche agression essayèrent de se disculper en citant les témoignages de plusieurs personnes qui, de chez elles, virent toute la scène.

Kusnierak et Mysiaski ont été transférés à la prison de Béthune sous l'inculpation d'actes nocturnes et de coups et blessures volontaires.

L'état de la victime

L'état de Zygmunt paraît grave : il souffre de violentes maux de tête et de sa vue ne peut voir clair. Ses jours ne sont cependant pas en danger. — R. T.

Parfumerie HUREZ CADEAUX POUR L'ETRE

41, Grande-Place, LILLE

UN HOMME D'EUPE HORRIBLEMENT MUTILE EN GARE DU CATEAU

Lundi, vers 23 heures 45, M. Drecq Léon, 28 ans, homme d'équipe au Chemin de Fer du Nord, marié et père de deux enfants, demeurant rue du Nouveau Monde, à Saint-Souplet, retournait une rame de wagons en gare de La Cateau. Il voulut accrocher sa rame au stationnement avec une autre rame amenée par la locomotive.

Drecq passa ensuite entre les tampons. Il fut alors le pied gauche pris dans le rail et tomba sur les contre-rails. La première roue du wagon tamponnaux sur ses cuisses. Le docteur Camboise lui appela. Il prodigua ses soins à Drecq qui fut transporté en civière au bureau de la grande vitesse. Mais le blessé expira avant que les secours ne fussent arrivés. Le corps sera reconduit à Saint-Souplet où la nouvelle de cet accident causa une vive émotion.

M. Herriot n'a pas donné sa démission de maire de Lyon

On déclare à la Mairie centrale de Lyon que contrairement à certains bruits, M. Herriot n'a pas donné sa démission de maire de Lyon.

L'incident qui s'est produit au cours de la séance du Conseil municipal d'hier est dû à la confusion de deux décrets, l'un relatif déjà par certains membres du Conseil à l'égard de l'administration municipale.

Hier soir, des instructions au sujet desquelles le Maire demandait l'annulation de propositions ayant été émises à nouveau, M. Herriot, pour protester contre ces procédés de critique quitta la salle des séances.

A l'heure actuelle, il n'a voulu faire aucune déclaration. Dans son entourage, on ne dissimule pas que le Maire de Lyon soit quelque peu éméché par l'atmosphère qui règne au sein du Conseil municipal. Mais de là à une démission il y a loin. Quel qu'il en soit, si M. Herriot se décide à démissionner, ce ne sera pas avant la réunion des conseillers rivaux qu'il prendra.

L'extradition du banquier anglo-italien Manzi-Fé

A la suite de l'information que nous avons les premiers donnée au sujet de l'arrestation du financier anglo-italien Manzi-Fé, nous venons de recevoir la nouvelle que ce dernier, non fait tenir le communiqué suivant :

« Je ne crains pas de l'intérêt de mon client et je communique les informations et observations parues hier, dont on m'a fait connaître la source, source à laquelle je tiens à laisser ses responsabilités qu'elle a cru devoir prendre ».

M. Manzi-Fé s'en remet purement et simplement à la sagesse et à l'équité du gouvernement français, lequel seul est en état d'apprécier en toute connaissance de cause les moyens légitimement développés par la défense ainsi que les interventions, puissantes peut-être, mais certainement illégales qui se sont produites dans cette affaire contre lui ».

On remarquera que cette communication joint à l'information notre information confirmant au contraire l'exactitude de nos renseignements.

La nouvelle Maison des Etudiants actuellement en construction à Lille



La maquette de la Maison des Etudiants, en cours d'érection, à Lille, sur le nouveau boulevard de ceinture tracé sur l'emplacement des anciennes fortifications.

Un drame sanglant à Boulogne-sur-Mer

Un ancien patron de pêche, au cours d'une rixe, blessa mortellement un chauffeur de bateau qui s'interposait

L'année 1929 et l'événement en incidents graves dans la région du ressort du Parquet de Boulogne s'est terminée par une rixe sanglante qui a provoqué la mort d'un brave marin du quartier St-Pierre, à Boulogne, M. Charles Butez.

Voici les faits :

La rixe sanglante

Lundi soir, vers 20 h. 30, un bateau accostait quai Gambetta : le « Marie ». Peu après en descendant le patron M. Georges Gouley, 47 ans, demeurant 178, rue d'Ourdore, le chauffeur Charles Butez, 49 ans, habitant rue Bonardand et le gardien Marc Delhaye.

Le trio allait prendre dans un café une bière reconfortante avant de gagner le domicile respectif. Quand, quai Gambetta, non loin du Cola Hénot, un homme en état d'ivresse s'agrippa à Charles Butez, 49 ans, habitant rue Bonardand et le gardien Marc Delhaye.

Le trio allait prendre dans un café une bière reconfortante avant de gagner le domicile respectif. Quand, quai Gambetta, non loin du Cola Hénot, un homme en état d'ivresse s'agrippa à Charles Butez, 49 ans, habitant rue Bonardand et le gardien Marc Delhaye.

L'état de la victime

« Ah ! c'est vous l'équipe du « Marie » déclara-t-il, et il jeta sur le patron Gouley, son précepteur, lui portant de violents coups de tête. M. Gouley tomba et entraîna la lutte avec son agresseur. Delhaye voulut s'interposer : il reçut des coups. Butez intervint alors. Sentant qu'il allait éviter le dessous, Lhomel sortit un couteau de sa poche. La geste fut aperçue par M. Gouley qui prévint ses camarades. Le trio put se dégager et fuir, mais Lhomel, lâché et moribond, poursuivit Butez qui Victor-Hugo et lui porta un violent coup de couteau dans le bras gauche puis s'enfuit. Il revint vers Delhaye, arrêté place des Victoires en compagnie de M. Merlier-Sergent, cour Devin rue Bonardand et le menaçant de sa tête. Les deux hommes purent s'enfuir ».

A l'Hôpital

Durant ce temps, Butez avait continué sa route. Il rencontra un groupe de personnes parmi lesquelles le médecin-chef Georges Verbecq, du « Quentin-Roc » et ce dernier tenta d'arrêter l'hémorragie dont était victime le blessé et l'accompagna à l'hôpital St-Louis, où il lui prodigua aussitôt des soins en compagnie de M. de la Bièvre de services, M. Roussel.

« S'étant épuisé pendant vers sept heures et demie Butez expira avant que sa famille qui avait passé la nuit au chevet ».

L'arrestation du meurtrier

La police lui prévenue et M. Baudart, commissaire de permanence fit aussitôt effectuer des recherches pour arrêter Lhomel.

Dans la matinée ce dernier était reconstruit par des agents cyclistes et immédiatement mis à la disposition de M. Baudart.

Lhomel interrogé a déclaré reconnaître qu'il avait tué et se trouvait assez énérvé. Il affirme qu'après s'être rencontré incidemment avec les trois marins, il se prit de querelle avec Gouley et fut blessé. Comme le président le hila il poursuivit Gouley et Butez par la rue Etienne-de-Bois et ne sait comment il le blessa. Ajoutons que Lhomel porta également à la face des traces très apparentes de coups.

Cinq personnes tuées dans un accident d'aviation

On mande d'Amarillo (Texas) que cinq personnes ont été tuées dans un accident d'aéroplane près de Hill Crest. L'appareil servant à des vols d'exhibition s'éleva à une altitude de 60 mètres de hauteur et fut complètement détruit.

PHOTOGRAVURE

Tous genres de clichés

LA PRESSE POPULAIRE

Tout - 2001 - GRAVURE - 100

— rue des Arts et des Sciences 108 bis, Rue de Paris, LILLE

EXÉCUTION RAPIDE & SOIGNEE

BOUBAIX

BUREAUX : 45, Rue de la Gare (Téléph. 9-51) — DEPOT DE VENTE : 73, Grande-Rue

EXPLOIT DE CHAUFFARD

Un charpentier D., Edouard, 42 ans, demeurant rue des Cinq-Voies, Impasse Saint-Louis, 10, à Tourcoing, monté sur sa bicyclette, circulant boulevard Gambetta hier, vers 16 h. 11 arrivait à l'angle de la rue de Lannoy, quand il fut renversé par une automobile.

Le conducteur, sans s'apercevoir de l'accident qu'il venait de provoquer, accéléra l'allure et prit la fuite. Par un pur effet d'hasard, le cycliste se releva indemne, mais il n'en était pas de même de sa machine qui est complètement hors d'usage.

M. Malot, commissaire de police du 3^e arrondissement, a été saisi d'une plainte et le chauffeur, dont la voiture porte le numéro 725 D 19, est activement recherché.

LES EXCES DE VITESSE

Au cours de la journée d'hier, contravention pour excès de vitesse a été rédigée à la charge des automobilistes ci-dessous :

D... Gabriel, 27 ans, industriel, 21, rue des Ligues, Roubaix ; Ph. Joseph, 29 ans, industriel, 2, rue du Moulin, à Tournai (Belgique).

W... André, 23 ans, employé, 2 rue du Moulin à Tournai (Belgique) ; D... Pierre, 29 ans, chauffeur, rue des Parvains, Roubaix ; M... Maurice, 49 ans, négociant, Grande-Rue 80, Roubaix ; D... Albert, 35 ans, représentant, 58, Grande-Rue, Roubaix.

LA COQUETTE

106 RUE LEON GAMBETTA LILLE

ON RETROUVE A ROUBAIX UNE AUTO VOLÉE A TOURCOING

Au cours de la soirée d'avant-hier, M. Gaston Soutegny, demeurant à Tourcoing, constatait que son automobile lui avait été enlevée alors qu'elle se trouvait en stationnement en face de son domicile, rue Wiquet-Chocquet n° 11 rue n° 21 la déclaration à la police et aussitôt des recherches furent entreprises.

Hier matin, vers 7 h. 45, M. Emille, bouvier, 98, rue de l'Épave, remarqua qu'une auto paraissait abandonnée, se trouvait rue d'Isly, à hauteur de la rue de la Perche.

M. Walter fut immédiatement mis au courant de cette découverte et fit garer la voiture dans une dépendance du commissariat de la rue des Arts. La plaque d'identité portait le nom de M. Soutegny, ce qui prouve qu'il est bien question de l'auto volée.

La police de Tourcoing a été avisée et une enquête très serrée est opérée afin de découvrir les auteurs du vol.

TAPAGE NOCTURNE

La galeté est certes, une grande qualité, mais il est imprudent de la manifester bruyamment la nuit, au risque de réveiller les gens qui se reposent. Hier matin, un peu après minuit, une patrouille de police avait son attention attirée rue du Coq-Français par deux individus qui chantaient à tue-tête. Ces derniers, D... Charles, 34 ans, peintre, demeurant rue de la Chapelle, n° 10, Paul, 29 ans, voyageur, rue de la Chapelle, n° 10, ont été contraincus par la police de cesser leur tapage nocturne pour avoir troublé la tranquillité des habitants.

BOCK MEYERBEER ... GOUTEZ-LE QUAND ON A TROP BU

Le nommé W... Anoiné, 48 ans, journaliste, demeurant rue de Mascart, a un certain nombre de fois été arrêté par la police pour avoir tapage nocturne. Hier encore, après s'être égaré dans la nuit, il fut renversé par une voiture qui se trouvait en stationnement devant sa porte.

LA MAISON BLEUE

32 PLACE NOUVELLE AVENTURE LILLE

SES ROBES. SES MANTEAUX

ASSEMBLEE GENERALE DES ANCIENS COMBATTANTS BELGES

Dimanche matin, dans la salle du « Café des Orphelins », rue de la Gare, a eu lieu l'assemblée générale des Anciens Combattants Belges. L'importance de la réunion, la présence de M. Vandeville, avocat, président de la Fédération des Anciens Combattants Belges, de nombreux membres présents, ont été remarqués.

La réunion était présidée par M. Fairou, président d'honneur, ancien conseil de Belgique, entouré de MM. Braquener, vice-président, Delos, président ; Gérard, président honoraire ; Fardon, secrétaire ; Carrière, trésorier et Catry, secrétaire général.

En ouvrant la séance, M. Fairou invita les membres présents à observer une minute de silence à la mémoire des grands morts. Ensuite, il présente M. Vandeville et, en termes élogieux, donne un aperçu de sa brillante carrière au cours des hostilités et de l'effort fourni, après la guerre, pour donner croix aux revendications des anciens combattants, veuves et orphelins de guerre.

M. Vandeville prend la parole et remercie tout d'abord M. Fairou des éloges qu'il vient de lui adresser. Il expose ce que la Fédération a fait et ce qu'elle a l'intention de faire pour ses membres, afin d'obtenir du Gouvernement une amélioration du sort des anciens combattants.

LE TIMBRE ANTI-TUBERCULEUX

Le Conseil de Directeurs de la Caisse d'Épargne et de Prévoyance de Roubaix, rue de Châteauneuf, a fait verser à l'industrie du timbre la somme de 2.000 francs qu'il a voté pour le Timbre Antituberculeux.

D'autre part, le Comité a reçu une somme de 25 fr., produit d'une quête faite, au cours d'une

DECLARATION DES DOMESTIQUES ATTACHES A LA PERSONNE, PRECEPTIFS, PRECEPTIQUES ET GOVERNANTES

Les employeurs sont tenus, sous peine de doublement de la taxe, de faire, dans le courant du mois de janvier, la déclaration du nombre et du sexe des domestiques (y compris les chauffeurs et les jardiniers) attachés à la personne, qu'ils soient ou non logés, des préceptifs, préceptiques et gouvernantes, à leur service au 1^{er} janvier 1930.

Les personnes ayant fait une déclaration l'année dernière recevront, à leur domicile, un questionnaire qui devra être retourné à la Mairie rempli et signé, avant le 31 janvier 1930.

Les voyageurs intentant se faire retirer ce questionnaire à la Mairie de Roubaix, 2^e étage, porte 22.

DANS LA LEGION D'HONNEUR

Nous apprenons que M. Léon Sural, professeur de mathématiques à l'Institut Turgot, et à l'Ecole Nationale des Arts et Industries Textiles de Roubaix, vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur, au titre de lieutenant de réserve.

LA BRILLANTE SOREE DU GÉNIE MILITAIRE

L'annonce de la présence du général Bouquet, commandant la première région militaire, à la soirée de bienfaisance du samedi 1^{er} janvier organisée dans les salons du Cercle de Financière, a fait sensation dans tous les milieux. Roubaisiens, aussi les demandes de cartes affluèrent de toute part au secrétariat du Cercle.

Le général Bouquet sera accompagné du général Beckler, commandant la première division d'infanterie et de nombreux officiers d'état-major et d'active de la garnison de Lille. Ils arriveront à 7 heures, à 21 h. 30 très précises et seront reçus au bureau du Cercle Militaire, qui aura à sa tête le général Bosu.

POUR LE TIMBRE ANTI-TUBERCULEUX

Le Conseil de Directeurs de la Caisse d'Épargne et de Prévoyance de Roubaix, rue de Châteauneuf, a fait verser à l'industrie du timbre la somme de 2.000 francs qu'il a voté pour le Timbre Antituberculeux.

D'autre part, le Comité a reçu une somme de 25 fr., produit d'une quête faite, au cours d'une